

Robert LECLERCQ, Note à propos de l'exposition. « *Les Bretons et Dieu* »

La présentation à Paris, au Musée National des Arts et Traditions Populaires, de l'exposition « *Les Bretons et Dieu* » réalisée par l'association Buhez a remporté le succès qu'elle méritait.

Très remarquable était le développement accordé aux missions, et particulièrement à celles du XVII^e siècle tant par la présentation d'une imagerie abondante et remarquablement commentée que par la diffusion sonore de prédications de l'époque. Si cette séquence avait pu être tournée avec un Le Vigan ou un Dufilho, elle eût pris, par l'image et le ton, une allure hallucinante...

Quelle émotion de retrouver à Paris la boîte reliquaire du crâne de Hamon Barbier de Kerjean, « chanoine de Léon, archidiacre de Kementilly, abbé commandataire de Saint-Mahé Penn ar bed, conseiller au parlement de Bretagne, chanoine de Nantes et de Cornouaille, prieur de l'île de Batz etc. » comme l'indique N. Spéranze (1), citant de Beauchesne, qui raconte qu'après sa mort « survenue la veille de Noël (en 1552 ou 1554) le Pape Paul III, surpris par le nombre de vacances survenues à la suite de la disparition de ce titulaire demanda si tous les bénéficiaires de Bretagne étaient morts le même jour. »

La gravure montrant « l'ossuaire de Pleyben vers 1845 » débordant d'ossements au point que les crânes ont roulé à terre est assortie du texte de Flaubert, tiré de « *Par les champs et par les grèves* » qui en est un commentaire pittoresque (le terme de l'époque) et philosophique.

Mais celui, tiré des « *Notes d'un voyage dans l'Ouest de la France* », de Prosper Mérimée, ayant trait à l'ossuaire de Saint-Herbot qu'il vit durant sa tournée de 1835, même si l'on veut bien lui conférer l'authenticité de la description, m'a toujours paru avoir été rédigé sans complaisance (le moins que l'on puisse dire) à l'égard d'une province qu'il n'avait peut-être pas très bien comprise. Il y connût d'ailleurs quelques mécomptes biens connus qui ne sont peut-être pas étrangers au ton sarcastique de sa description de l'ossuaire de Saint-Herbot.

On peut y trouver l'occasion de rappeler que les sépultures étaient ouvertes environ cinq ans après l'inhumation (2), en fonction du temps nécessaire à la réduction des corps et de l'encombrement du cimetière. Les ossements étaient déposés, peut-être pas toujours blanchis de leurs

(1) SPÉRANZE N. « *Les ossuaires-reliquaires en Bretagne* », dans *Nouvelle Revue de Bretagne*, 1948, n° 2, pp. 135-142.

(2) LAQUERRIÈRE A. *Charniers et ossuaires. Coutume disparue*. Paris. Bouchy, 1924, 114 p.

chairs, dans l'ossuaire. Lorsque celui-ci, au long des ans, commençait à « déborder », il fallait l'évacuer.

Se manifestait alors cette « volonté ecclésiastique de la sacralisation de la mort », selon les termes si riches d'Alain Croix (3). Le transfert des ossements à la fosse commune donnait, en effet, lieu à un cérémonial dont nous n'aurions plus l'idée mais dont le support était bien la spiritualité bretonne, son mysticisme face à la mort (4).

C'était bien, en effet, un cérémonial spécialement lugubre dont on connaît diverses relations.

Magdeleine Daniel-Le Bars (5) rapporte qu'à la date du 28 octobre 1685 figure dans le registre des décès de la paroisse Saint-Mathieu de Quimper le récit solennel des « fidelles trépassées » : « Ils étaient si bien rangés dans le reliquaire en si grande multitude qu'on employa plus d'un jour à les disposer dans le cimetière pour y être enterrés une seconde fois ; on chanta une messe solennelle le dimanche vingt-huit août ; on prêcha sur les trois heures après midi, ensuite on fit une procession solennelle où chaque ecclésiastique et autres personnes qui assistaient portaient des ossements en mains et plusieurs autres dans des paniers forts propres. »

De même, dans la paroisse Saint-Julien de Landerneau, en 1747 « Cette année on a fait solennellement l'enterrement des ossements qui se trouvaient au reliquaire de l'église de Saint-Julien de la façon suivante : on porta au cimetière de Saint-Roch, dans des sacs, les ossements. On en garda quelques-uns qu'on exposa sur un brancard à vêpres, le jour de la Toussaint. Ce même jour, il y eût un sermon breton et le lendemain il y en eût un français pendant l'office à l'issue duquel on commença l'enterrement... Il y eût un grand concours de peuple et la lugubre cérémonie ne se fit pas sans pleurs à la sortie de l'église. On chanta le *miserere* et, rendu à la grande fosse, on chanta tout ce qu'on chante à un enterrement (extrait du registre des sépultures) (6).

Pol de Courcy, en 1849, fait état de la même cérémonie dans sa « Classe d'archéologie de l'Association Bretonne » (7).

(3) CROIX A., Buhez. Musée de Bretagne. *Les Bretons et Dieu*. Catalogue de l'exposition, Ouest-France, 1985.

(4) Sans écarter que de telles cérémonies aient pu, à la même époque, être célébrées en d'autres provinces.

(5) DANIEL-LE BARS M. « Tribulations des morts au XVIII^e siècle en Bretagne et singulièrement dans le Finistère actuel », dans *Bull. Soc. Archéol. Finistère*. 1975, 103, p. 245-254.

(6) « Chronique des fureteurs et curieux » dans *Les cahiers de l'Iroise*. 1977, 24, n° 4, 228.

(7) COURCY (P. de). *Bull. Archéol. Assoc. Bretonne*. 1849, I, 15-21.

Si, lors d'une exhumation, on réservait le crâne, on le plaçait, non dans l'ossuaire, mais dans un crâne-reliquaire en bois. Anatole Le Braz (8) indiquait que « ces petites boîtes étaient peintes de diverses couleurs, en noir si le défunt était d'âge mûr ; en blanc, si c'était un enfant ; en bleu, si c'était une jeune fille ».

A propos de ces crânes-reliquaires, on ne rappellera pas le témoignage de piété filiale de Yann d'Argent, la scène qui se déroula au cimetière de Saint-Servais au début de ce siècle et le procès qui s'en suivit (2 et 9).

15 décembre 1989

Robert LECLERCQ (Paris)

(8) LE BRAZ A. *La légende de la mort*. Marseille, Laffitte, 1982.

(9) Thomas G. « Les ossuaires reliquaires en Bretagne » dans *Nouvelle Revue de Bretagne*, 1948, n° 1, 64-66.